Nantes Université

La Présidente de Nantes Université,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2022 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des techniciens de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

DÉCIDE

Article 1er : La commission de sélection pour le recrutement ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi de technicien de recherche et de formation, BAP J, emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, organisée par NANTES UNIVERSITE est composée ainsi qu'il suit :

Madame REZEAU Stéphanie, Technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Présidente, Nantes Université, Nantes,
Madame GUILLEMINE Laura, Ingénieure d'études hors classe, Nantes Université, Nantes,
Madame VILACA Précilia, Technicienne de recherche et de formation de classe normale, Nantes Université, Nantes,
Madame BRETIGNIERES Laure, CAP EMPLOI, Nantes.

Article 2 : La Directrice Générale des Services de Nantes Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 12 mai 2023.

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice générale des services

Laurianne SCHLAEPPI

Présidence de Nantes Université
1 quai de Tourville — BP13522
44035 Nantes CEDEX 1
www.univ-nantes.fr